comme l'entreprise qui a pour objet d'exploiter les richesses minérales du Grand-Duché, et de construire simultanément un canal à travers cette province, pour joindre la Meuse à la Moselle, depuis Liége jusqu'à Wasserbillig. Vous avez vu, Nobles et Très-Honorables Seigneurs, les statuts de l'imposante association qui s'est formée à ce sujet, et nous ne saurions mieux faire apprécier l'énergie qu'elle entend y attacher, qu'en vous rappelant le préambule du prospectus qu'elle a publié à cette occasion.

« Trois années de méditation et de travaux, dit-elle, ont préparé l'établissement de la *Société du Luxembourg*, dont nous publions aujourd'hui les statuts, revêtus de l'approbation royale. C'est au commencement de 1825 que fut présenté au Roi un mémoire dans lequel étaient exposés la situation du Grand-Duché, les élémens de prospérité qu'il renferme, et des vues sur la possibilité de les mettre en œuvre. Sa Majesté daigna accueillir ces idées; elle les protégea contre de nombreuses et puissantes oppositions; et, dès leurs premiers pas, les fondateurs de la Société eurent à se féliciter d'avoir invoqué en faveur d'une entreprise, dont la hardiesse seule frappait alors beaucoup d'esprits, et cet ardent amour du bien public, seule passion du pouvoir royal dans notre heureux pays. »

Que ceux que les difficultés effrayent pèsent bien ces dernières expressions; elles peignent d'un trait remarquable le génie magnanime qui protége ce vaste projet; elles prouvent qu'on a calculé les moyens et la puissance de la main qui les soutient. Déjà nous devons à ses largesses personnelles un fonds de deux millions de florins, formant le cinquième du capital primitif; déjà l'on assure que l'intégralité de ce capital est formée; déjà enfin des travaux importans ont été faits, et tout nous présage que l'amour des Luxembourgeois pour leur auguste souverain sera cimenté par un monument d'une gloire éternelle.

IMPÔT-MOUTURE.

Cinq de nos mandataires proviuciaux qu'entoure la confiance publique, ont présenté hier à l'assemblée un projet d'adresse tendant à ce que le Roi soit supplié d'abolir, de concert avec les états-généraux, l'impôt-mouture, cause de tant de maux, objet de tant de plaintes. Déjà l'année dernière, les états provinciaux de Namur et ceux du Limbourg avaient pris pareille résolution, et, si nous sommes bien iuformés, cette année encore, ils se feront un devoir de reproduire leur demande. Ce concours de réclamations, cette persévérance d'efforts contre un ennemi commun et déjà chancelant semblent être le présage d'un succès assuré. Voici trois provinces voisines qui sont d'accord; d'autres peut-être se sont mises ou se mettront sur les rangs. Il est à désirer que l'auteur d'une proposition semblable qui fut faite, malheureusement sans succès, à la dernière session des états provinciaux du Brabant méridional, persiste à la représenter, en s'appuyant, s'il le faut, de l'exemple de trois provinces. Le droit, ou si l'on veut, le devoir de faire des propositions individuelles appartient à chacun des députés provinciaux, comme celui des pétitions, à chacun des citoyens. Que de toutes parts on se mette donc à l'œuvre et surtout qu'on se hâte d'arriver au combat, si l'on veut prendre part aux honneurs de la victoire. Encore un an peut-être, et c'en sera fait de l'*impôt-mouture*. Car si, par un déplorable entêtement, le ministère était assez peu jaloux de popularité pour laisser figurer cette turpitude dans le projet du budget décennal, la deuxième chambre, sans doute, ne consentirait jamais à partager une telle responsabilité. (*Mathieu Lœnsbergh.*)

Les Soirées d'hiver, ou *[illegible] d'un père avec ses enfans, sur le génie, les m[illegible]ie des divers peuples de la terre;* par [illegible]epping. 2 vol. in-18. — Bruxelles, chez X. Renaudières, fils aîné, et C^e^, montagne de la Cour. Luxembourg, chez Hoffman.

Depuis dix ans, M. Depping a publié six volumes sous le titre de *Soirées d'hiver;* ceux qui viennent de paraître sont une continuation des travaux de l'auteur sur les mœurs et les usages des divers peuples, travaux présentés sous la forme de narrations où abondent les recherches les plus exactes, où le discernement le plus judicieux témoigne à la fois d'un goût éclairé et d'une étendue de connaissances capable d'instruire aussi bien les personnes d'un âge mûr que la jeunesse, pour laquelle l'ouvrage a été écrit. Si la traduction d'un livre en différentes langues étrangères était une preuve de son mérite, assurément les *Soirées d'hiver* n'auraient rien à envier à des ouvrages inspirés par de plus hautes prétentions; mais leur succès n'est dû qu'au soin scrupuleux avec lequel M. Depping a refondu et offert, dans un cadre nouveau, la plupart des matériaux qu'il avait antérieurement mis en œuvre; les journaux en ont parlé avec les plus grands éloges, et pour donner une idée succincte du plan de l'auteur, nous nous contenterons de dire qu'il embrasse le génie et les habitudes des peuples depuis les plus barbares jusqu'aux plus civilisés; qu'il passe en revue les hordes sauvages des îles et des continens les plus reculés, décrit leurs chasses, leurs cérémonies religieuses, leurs fêtes aussi bien que les détails de leur intérieur domestique; montre l'état des arts et de l'industrie, sous une infinité de rapports, chez les tribus des contrées les plus inconnues, etc., etc. Un tel ouvrage fait partie obligée de la bibliothèque des jeunes gens, et devrait être choisi de préférence par les chefs d'institution, pour servir de récompense aux élèves les plus distingués.

ÉTAT-CIVIL.

Naissances : Le 20 juin, Chrétien-François Bierbach, Jeanne Schaan et Hypolite-Adolphe-Jules-Joseph Ruwet; le 23, Marie-Anne-Françoise-Sophie-Jeanne-Mathilde-Louise Debicke; le 25, André Gerdom et Elisabeth-Mathilde Bourg; le 27, Susanne Paquet; le 28, Mathias Pommerell; le 29, Marie-Catherine Ludwig et Nicolas Steil; le 30, Jean-Baptiste-Joseph Mohrmann, Pierre-Nicolas Meyer, Susanne Olinger et Anne Eydt; le 1^er^ juillet, Françoise-Pétronille-Fanny-Henriette Bisserot; le 2, Guillaume Demeken.

Mariages : Jean-Nicolas Jeitz, charpentier, avec Marguerite Eicher.

Décès : Le 21 juin, Marguerite Dorn, âgée de 11 mois; le 23, Pauline Servais, âgée de 14 mois; le 24, Jean André, âgé de 3 semaines, Elisabethe-Adelaïde Grün, âgée de 15 jours, et Michel-Léon Fraid, âgé de 2 mois; le 27, Michel Behm, âgé de 5 mois; le 28, Charles-Léopold-Eugène-Didier Kleber, âgé de 4 mois; le 30, Michel-Louis Kesseler, sans état, âgé de 76 ans; le 2 juillet, Guillaume Ackermann, journalier, âgé de 80 ans, Marie-Anne Philippe, épouse Joseph Schiltz, âgée de 44 ans, et Susanne Junck, âgée de 5 semaines.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Annonce littéraire.

Le troisième volume de la belle édition de la Bibliothèque choisie des Pères de l'église, par M. Guillon, vient de paraître chez X. Renaudière, fils aîné et compagnie, libraires à Bruxelles.

Les mêmes éditeurs ont joint à ce troisième volume, tout aussi bien soigné que les deux premiers, leur Catalogue composé d'excellens ouvrages de théologie, de piété et d'autres bons livres à l'usage des séminaires et des écoles chrétiennes.

AVIS. — Jeudi 10 juillet, à neuf heures du matin, sera procédé, dans la cour de l'arsenal, à Luxembourg, à la vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une partie de vieille fonte consistant en canons et boulets creux, hors de service, de vieux canons et autres pièces de fusil, d'un quintal de cuivre et de plusieurs ustensiles usés. Le paiement sera fait argent comptant et avant l'enlèvement.

Luxembourg, le 28 juin 1828.

Dépôt et Direction d'artillerie de la forteresse fédérative.

Anzeige. — Eins dem Herrn de la Fontaine, von dahier zugehöriges, von den Erben Seyler, auch von dahier herkommendes, nächst Eich, am Crispinusberg gelegenes Wohnhaus, mit Stallungen und Garten, wird am Mittwoche, 9ten des laufenden Monats July (1828), gegen 4 Uhr des Nachmittags, im Gasthause des Herrn Gemen zu Eich, auf mehrere Jahre Borg, durch öffentliche Versteigerung verkauft werden.

Kneip, Notar.

Vente par autorité de justice.

Le dimanche prochain, six juillet courant, vers une heure de relevée, dans la maison d'habitation du sieur Henri Pauly, cultivateur à Bertrange, il sera procédé à la vente publique, à qui plus, de différens meubles et bestiaux saisis, comme batterie de cuisine, étain, linge, plusieurs pièces de toile, armoires, quantité de bois de chauffage, vaches, génisses, porcs, etc.; le tout sera payé comptant.

A Luxembourg, le 4 juillet 1828. Wildschütz.

A VENDRE un bon Cabriolet, trois Harnais dont un tout neuf plaqué en argent, selle, bride, etc., et du foin de première qualité. S'adresser au sieur Berens, sellier, rue Saint-Philippe, n° 178.

A LOUER, meublé ou non meublé, un logement dans la maison de M. Tesch, Grand'rue n° 170.

A LOUER pour le 15 juillet prochain, un quartier meublé de trois à quatre pièces, chez Mullendorff-Schrobilgen.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.